

Montréal, le 17 avril 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B.  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour  
l'exercice financier terminé le 30 septembre 2019  
Dossier de la Régie : R-4114-2019**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 16 avril dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt de votre preuve dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à SÉ-AQLPA un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve, soit **jusqu'au 20 avril à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml